

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **78 (1942)**

Heft 15

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Les examens.* — VAUD : *Caisse de secours.* — *L'école primaire vaudoise.* — *Des examens.* — *Société évangélique d'éducation.* — GENÈVE : *A propos de la CIA.* — NEUCHÂTEL : *Rapports de sections.* — *Questions diverses.* — *Retraites et jubilé.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : G. WILLEMIN : *Morat 1476* (Tableaux scolaires suisses). — D<sup>r</sup> ALEX LETSCHINSKI : *Progrès et valeurs.* — INFORMATIONS : *Association antialcoolique du corps enseignant genevois.* — RÉCITATION : VIO MARTIN : *Dimanche.* — TEXTES LITTÉRAIRES.

## PARTIE CORPORATIVE

### LES EXAMENS (Suite)

Quelle est la situation actuelle en pays romand ? Les classes primaires genevoises ne connaissent plus les *examens annuels*. Il sont remplacés par les épreuves semestrielles, organisées par les directeurs d'école.

A Neuchâtel, l'organisation remonte à 1932 ; une revision est toutefois intervenue en 1930. Réglementairement, les examens faits à la clôture de l'année scolaire portent sur la lecture, l'orthographe, la composition, l'arithmétique et le calcul mental. Ils ont lieu le même jour pour tout le canton ; les sujets sont préparés par le Département, et ne sont pas connus à l'avance. Dans les grandes localités, personne n'assiste aux examens écrits. Les épreuves corrigées sont remises aux directeurs. Dans les autres communes, la commission scolaire est présente. Les travaux sont tenus à la disposition de l'inspecteur qui pourra les consulter au cours de l'année scolaire suivante. Les commissions peuvent faire procéder à des examens oraux ou pratiques sur d'autres branches du programme à leur choix. L'interrogation individuelle est faite par l'instituteur.

Dans le canton de Fribourg, les examens de fin d'année sont organisés par l'inspecteur d'arrondissement, qui en fixe la date ; ils durent une demi-journée. Il y a principalement une rédaction dont le sujet, s'il n'est pas le même pour toutes les classes, est de même nature. Pour le calcul écrit, l'inspecteur se sert d'une série de cartes semblables à celles qui étaient utilisées aux examens des recrues d'autrefois. Le maître procède à un interrogatoire collectif sur certaines autres disciplines du programme que l'inspecteur a choisies. Seuls les élèves libérés des écoles sont interrogés individuellement sur toute la matière ensei-

gnée. A la fin de l'examen, l'inspecteur dit à la classe ses impressions sur l'examen oral et plus tard écrit à l'instituteur ses constatations quant à l'examen écrit : fond, style, orthographe pour la rédaction ; justesse, écriture pour le calcul. Les écoles réformées fribourgeoises, tant allemandes que françaises, ont encore un examen officieux à côté de cet examen officiel. Les commissions scolaires préparent, sans consulter le maître, des sujets de rédaction, d'orthographe et d'arithmétique. Elles procèdent aussi à un examen oral. L'impression générale sur le résultat de ces épreuves est communiquée à la classe.

En *Valais*, la question des examens ne tracasse guère nos collègues qui, à les en croire, sont satisfaits du système ne revêtant pas la forme « impérative » que connaissent d'autres cantons. L'inspecteur scolaire du district visite chaque classe généralement deux fois l'an. Il a toute fatiguité pour organiser à sa convenance l'inspection ; s'il juge à propos, il procède à un examen écrit ou oral sur la langue maternelle, orthographe, et composition et sur l'arithmétique. Les commissions scolaires sont tenues à visiter les classes une fois par mois, encore que toutes ne remplissent pas strictement cette obligation. Si cette visite est souvent purement platonique et de pure courtoisie, elle peut aussi comporter un examen écrit ou oral.

Ce qui importe, c'est l'examen d'émancipation. A 15 ans, les élèves quittant les classes primaires sont appelés au chef-lieu de la commune ou dans une localité un peu centrale. Ils y subissent un examen semblable à celui auquel étaient autrefois astreintes les recrues. L'inspecteur compose ses thèmes, interroge comme il l'entend et, pour le calcul, utilise des cartes portant des problèmes de difficultés graduées. La note 1 étant la meilleure, l'élève qui totalise un 4 a brillamment réussi ; avec un 9 ou plus, il échoue, et doit subir un nouvel examen l'année suivante, après être, dans la règle, retourné à l'école tout ou partie de l'année.

Une seule ombre au tableau : il arrive parfois à quelques commissions scolaires ou à quelque inspecteur de faire montre d'un zèle intempestif dans l'accomplissement de leur tâche ; la marotte existe encore d'établir et de publier des comparaisons entre classes, mais ces cas deviennent rares et les maîtres soucieux avant tout de l'éducation de leurs élèves n'en ont cure.

(A suivre.)

## VAUD

### CAISSE DE SECOURS

En versant la dernière annuité du prêt qui lui avait été consenti, un généreux collègue vient de faire un don de 30 fr. en faveur de la Caisse de secours.

Merci au donateur ! Merci au nom de tous ceux qui utilisent les services de notre Caisse de secours.

R. M.

**L'ÉCOLE PRIMAIRE VAUDOISE** (suite)

**Le grand trou.** — C'est ce qu'on trouve entre 16 et 20 ans. Désignons-le sous le nom de « Grand vide », de « néant », d'« abîme » ou de tout ce qu'on voudra, mais disons bien qu'il s'agit de ce que l'on ne fait pas pour la jeunesse.

On parle beaucoup de patriotisme, de sociabilité, de sentiment de dignité et de celui des responsabilités futures. Personne ne me contredira si j'affirme que l'individu est très influençable entre 16 et 20 ans ; c'est une période de son existence où il cherche à s'affirmer, où il est prêt à recevoir toutes les influences extérieures, influences qui peuvent être déterminantes sur l'attitude future qu'adoptera le jeune homme ou la jeune fille. Or, et comme un fait exprès, on choisit juste ce moment-là pour délaisser la jeunesse de la façon la plus absolue, c'est le désintéressement total. Notons, en passant, que tout le monde est d'accord pour affirmer « qu'on ne peut pas abandonner ces jeunes gens ! » et alors, tenez-vous bien, on leur offre les cours complémentaires ; et quand je dis « offre », je suis plus que discret.

Il n'est point temps ici d'ouvrir un débat inutile sur les cours complémentaires ; je dirai simplement que si tous les cours étaient parfaits dans leur réalisation et dans leur esprit, ils n'atteindraient quand même pas le but visé.

Ces jeunes gens, en effet, sont-ils organisés ? A-t-on prévu quelque chose pour créer un esprit dans ce grand corps qu'est la jeunesse vaudoise ? Un esprit qui ferait qu'on se sente attaché à sa petite Patrie et à ses institutions par des liens solides et vivants ? Et tous ceux qui, en ville surtout, échappent aux cours complémentaires, y a-t-on pensé ? A-t-on pensé à nos apprentis, à nos étudiants, à toutes nos jeunes filles, qui, elles aussi, auront une influence plus tard dans la vie de notre pays ?

Il faut créer, il faut organiser. N'oublions pas que cette jeunesse qu'on abandonne n'est pas perdue pour tout le monde. Elle aime le mot d'ordre, l'autorité ; elle s'enthousiasme pour une idée, pour quelque chose, pour quelqu'un ; et voici qui est plus grave : elle trouve des prophètes qui la guettent, elle trouve même des organismes qui s'en emparent ; elle s'exalte pour telle ou telle doctrine ou idéal, et en vient à oublier qu'elle est vaudoise d'abord, puis qu'elle est suisse ; dites-lui, à cette jeunesse, que notre pays vaut bien ceux qu'elle admire, montrez-lui la santé de nos institutions en même temps que la grandeur de notre terre, créez en elle un enthousiasme pour sa patrie, et vous verrez se déployer un beau potentiel d'énergie et de foi.

Il faut s'occuper de nos jeunes et les organiser. Je n'entrerai pas ici dans des détails de forme ou d'organisation, cela serait fastidieux parce que trop technique. Je voudrais cependant affirmer, et de la façon la plus catégorique, que tout cela n'est pas impossible, qu'il suffit de voir

le problème bien en face et de s'y attaquer. Ce jour-là, le Pays aura œuvré utilement pour sa jeunesse, et, partant, pour lui-même. La moindre réalisation vaudra mieux que tous les discours, mieux même que tous les discours électoraux.

R. M.

### DES EXAMENS (*suite*)

Les examens peuvent être conçus de deux points de vue : l'examen-concours et l'examen-contrôle. Il semble bien que ce soit, avec raison, la dernière de ces deux conceptions que l'on ait adopté pour nos enfants. Mais il semble aussi — les exemples signalés en témoignent — que l'on ne puisse se résoudre à prendre définitivement position et que, chaque année, on soit tenté de se laisser influencer par l'autre conception, celle de l'examen-concours. D'où les difficultés en question et qui créent un malaise renouvelé.

Or, de quoi s'agit-il lorsqu'on parle d'examens dans notre école populaire ?

Ne désire-t-on pas simplement se rendre compte dans quelle mesure des élèves *moyens* ont assimilé ce qui a été fait ?

Assimiler. Ce qui a été fait.

Considérons un instant ces deux termes.

Ce qui a été *fait*, d'abord.

Contrôler ce qui n'a pas été fait peut mener fort loin. Mieux vaudrait renoncer aux examens que de s'engager sur cette voie.

Or, imposer une composition d'allemand alors que dans le manuel officiel il n'y en a aucune, c'est en un certain sens contrôler ce qui n'a pas été fait. Introduire dans la donnée d'un problème une expression jamais vue, c'est paralyser l'enfant et ne pas lui permettre de donner sa mesure. C'est s'empêcher de contrôler ce qui a été fait. Exiger que l'élève sache résoudre un problème d'intérêt composé, si simple soit-il, quand il y en a un seul sur les cinq cent cinquante-six du programme, c'est contrôler ce qui a bien des chances de n'avoir pas été fait ; car, s'il est vrai qu'enseigner, c'est choisir, le maître avisé (mal avisé en l'occurrence) a choisi parmi les nombreux problèmes du manuel et laissé de côté celui auquel le dit manuel paraissait ne pas attacher d'importance. Et même si nous nous sommes arrêtés à ce solitaire, comment serait-il possible qu'une seule explication, donnée incidemment il y a six mois, puisse être assimilée. ?

*Assimiler.* Voilà le second terme, que nous allons brièvement commenter. Un collègue exprimait naguère l'opinion que les examens ne devraient pas porter sur le programme de l'année scolaire qui s'achevait, mais sur la matière de l'année précédente. Prise à la lettre, une telle thèse n'est pas soutenable. Mais, sous sa forme paradoxale, elle contient une grande vérité, à savoir que les notions qui ont pu, de différentes manières, être appliquées pendant un an et plus sont seules véritable-

ment assimilées. Les autres ne sont le plus souvent, à des degrés divers, que mémorisées.

La psychologie démontre qu'après quatre mois, la mémoire laisse un déchet de 75 % (H. Piéron, prof. au Collège de France : Psychologie expérimentale. Paris, A. Colin, 1930, p. 139). Sur le pauvre 25 % qui peut subsister, est-il indiqué de construire des épreuves d'examen qui épouvantent l'enfant à cause de leur degré de difficulté excessive ? Ne serait-il pas préférable de se borner à des épreuves *moyennes*, pour des élèves moyens ? Des épreuves semblables dans leur fonds et dans leur forme à ce que les enfants ont pu apprendre, exercer, pratiquer ? Des épreuves devant lesquelles l'écolier puisse rester lui-même et donner toute sa mesure parce qu'il sait qu'elles ne renferment rien d'exceptionnel ? Des épreuves, enfin, qui — tant qu'on estimera devoir mesurer — mesureront d'une manière plus vraie les véritables acquisitions d'une classe ?

Les prochaines conférences de district ne nous apporteraient-elles que cela, qu'elles contribueraient utilement à redonner aux maîtres et aux élèves un peu de cette sécurité, de cette confiance en eux, génératrice de progrès, dont ils ont tous besoin après chaque période d'examen.

CHARLES BORNAND.

### SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION DU CANTON DE VAUD

Cette association tiendra sa séance ordinaire de printemps le *samedi 2 mai 1942*, à Lausanne, salle Tissot du Palais de Rumine, dès 14 h. 30.

Après une méditation religieuse de M. Paul Chapuis, professeur, l'ordre du jour comporte une conférence de Mlle Germaine Guex, sur ce sujet : « Moralisme et moralité » et quelques communications concernant l'activité de la Société.

Le sujet qui sera traité par la distinguée conférencière qu'est Mlle Germaine Guex soulèvera sans nul doute bon nombre d'idées placées au premier plan des préoccupations actuelles des éducateurs. Aussi espérons-nous que nombreux seront ceux qui participeront à cette séance, publique et gratuite.

### GENÈVE

#### A PROPOS DE LA CIA (suite)

**Comparaison avec les tables fédérales.** — L'examen de ces courbes aboutit aux conclusions suivantes : « La *mortalité* féminine a diminué dès le milieu de la vie pour les actives et les veuves, tandis qu'elle n'a pas varié pour les pensionnées. La mortalité masculine est en augmentation dans la seconde moitié de l'existence. » (Rapp. CT du 31 octobre 1941, page 5). Tels sont les faits.

Comparativement aux tables fédérales, nos tables masculines sont

donc plus fortes, celles des actives plus faibles. Pour les pensionnées celle de Deprez subsiste tandis qu'elle est inférieure pour les veuves.

Quant à l'*invalidité*, l'assimilation de la CIA aux tables fédérales est erronée pour les raisons suivantes :

1. L'*invalidité*, chez nous, résulte de l'incapacité d'exercer notre fonction pour raison de santé, tandis qu'un fonctionnaire fédéral peut être bénéficiaire d'une pension d'*invalidité* pour une toute autre raison, après 15 ans de service (provisoirement 19).

2. La table Grieshaber, utilisée dans les précédents bilans pour l'*invalidité* des actifs, introduit les taux admis chez les cheminots bavarois (1890-1914) !

3. Pour l'*invalidité* féminine, la table Deprez est une table artificielle, rejetée même par les compagnies privées !

En ce qui concerne le *pensionnement*, les divergences avec les clauses fédérales sont grandes : là, le droit à la retraite n'existe qu'à la limite d'âge : 65 ans pour les hommes, 60 et 35 ans de service pour les femmes célibataires (le mariage entraîne la démission). Et les risques, chez des cheminots, postiers, douaniers, téléphonistes, sont-ils comparables à ceux de la CIA, professeurs et employés ? Notre statistique est donc la seule valable, d'autant plus que le *pensionnement* est la donnée névralgique du bilan. Le résultat cité plus haut l'a prouvé.

**Etablissement des postes du bilan technique.** — Le plus important d'entre eux, c'est la réserve nécessaire à la CIA pour faire face à ses obligations. Elle s'obtient en déduisant de la valeur probable à l'inventaire des engagements celle des cotisations ordinaires et complémentaires.

**Rentes en cours.** — Les engagements de la CIA comportent en premier lieu les rentes en cours servies aux pensionnés, aux pensionnées et aux veuves.

Leur valeur probable à l'inventaire se calcule, pour chaque âge de 20 à 100 ans, à l'aide des nombres dits de commutation, tirés des fréquences ajustées, et entrant dans les formules simples établies par la théorie des rentes viagères. Comme les arrérages de ces rentes sont mensuels, la valeur actuelle de 1 fr. est majorée de 11/24, le résultat est multiplié par le total des pensions versées aux ayants-droit de même âge.

On a obtenu ainsi, y compris la valeur des engagements sur les « après-venants » des pensionnés et pensionnées, un total de plus de 24 millions, au lieu des 26 trouvés par M<sup>me</sup> S.

En ce qui concerne les pensions des veufs, des orphelins et des ascendants, la CT a conservé les chiffres de notre ex-actuaire, soit ½ million en gros, le calcul exact exigeant un effort disproportionné avec l'ordre de grandeur de l'écart probable. (A suivre.)

NEUCHÂTEL

## RAPPORTS DE SECTIONS

Trois de ces rapports sur l'exercice 1941 manquent encore à l'appel. Prière de les adresser sans retard à M. Léopold Berner, président du Comité central.

J.-ED. M.

## QUESTIONS DIVERSES

**Une démarche.** — Dans le courant de février, le Comité central est intervenu pour la deuxième fois auprès du chef du Département de l'I. P. en vue d'un nouvel examen relatif aux retenues de traitements pour les périodes de service militaire accomplies en temps de vacances. Une première démarche faite, l'année dernière, n'avait obtenu aucun succès.

Cette seconde intervention n'a pas mieux réussi. Le Conseil d'Etat à qui la question a été soumise derechef ne voit pas « la possibilité de revenir en arrière sur une décision minutieusement étudiée ».

La réponse du Département de l'I. P., datée du 2 mars, ajoute : « Nous nous permettons de vous rappeler d'autre part que, jusqu'à concurrence de 20 jours, la réduction militaire a été suspendue pour les titulaires qui n'avaient pas pu bénéficier de vacances en raison de la mobilisation. »

Le problème pourrait être repris non pas sur la base de la suppression totale de ces réductions, mais d'un allègement plus large et plus rationnel.

Nos collègues bernois sont traités avec moins de rigueur ; la réduction du traitement est ramenée au quart du tarif. Les normes admises pour les instituteurs vaudois, et qui ont fait l'objet d'un article dans le *Bulletin* du 31 janvier, sont plus avantageuses aussi pour les mobilisés.

N'est-il vraiment pas possible d'admettre pour nous l'un de ces régimes ou tout autre qui serait équivalent ?

**Examens.** — Pour la première fois, cette année, les examens écrits (composition, orthographe, arithmétique et calcul mental) ont été répartis sur deux demi-journées, soit une matinée et une après-midi au lieu d'une journée, dont les dernières heures, marquées de lassitude, n'étaient guère favorables à un bon rendement du travail.

La mesure prise a été accueillie favorablement, de même que la prescription selon laquelle les examens oraux devaient se faire avant ou après les dates réservées aux écrits. Précaution qui n'était pas superflue, car, çà et là, on avait conservé l'habitude de parquer dans une seule journée les écrits, les oraux et les « dix heures » de la Commission scolaire.

Une autre innovation a été la bienvenue. On a établi deux séries d'épreuves pour l'arithmétique, ce qui permet, comme c'était déjà le cas depuis longtemps pour l'orthographe, de proportionner les exigences à l'organisation des classes.

De plus, il nous est agréable de constater que les épreuves annuelles



fournies par le Département de l'I. P. témoignent du souci de les mettre bien en rapport avec le programme minimum, d'éviter les subtilités ou des difficultés inutiles. Comme par surcroît, le corps enseignant est invité à faire part, après clôture des examens, de ses observations sur la qualité des épreuves, on peut dire que celles-ci répondent presque toujours à l'attente du corps enseignant. Bien entendu cela n'exclut pas de temps à autre quelque surprise. Ce fut précisément le cas cette année. Un problème, d'ailleurs fort intéressant, ayant trait à une confiture de guerre puisqu'il y entrait des carottes, a révélé bien des défaillances de raisonnement, aussi nombre de nos petits calculateurs ont-ils goûté à l'amertume de la déconfiture.

**Classes temporaires.** — Le Conseil général de Travers vient de décider que la classe temporaire du Sapelet redeviendrait permanente. Dictée par le souci d'assurer aux élèves une meilleure préparation, cette décision nous cause le plus vif plaisir. Elle pourrait bien, nous assure-t-on, être suivie par d'autres communes. Acceptons-en l'augure.

**Caisse cantonale de remplacement.** — Dans sa séance du 7 avril, le comité de cette institution a décidé de porter à 10 et 13 fr. les indemnités journalières de remplacement fixées jusqu'ici à 9 et 12 fr. Cette augmentation est justifiée par le coût de la vie.

**Fonds scolaire.** — L'exercice 1941 accuse un boni de 73 000 fr. qui a été versé à la réserve actuarielle. Celle-ci atteint le chiffre de 3 293 000 fr.

L'expertise quinquennale prévue par l'art. 14 de la loi est en cours.

Notons que le rendement du portefeuille a baissé. De 3,61 % en 1939 et 3,55 % en 1940, il a passé à 3,41 %. Il se trouve ainsi inférieur au taux actuariel fixé à 3,5 %, lors de la dernière expertise. Les compagnies d'assurances basent actuellement leurs calculs sur le 3 %. S'il fallait adopter ce taux, la dette actuarielle de notre Fonds s'en trouverait sensiblement accrue.

**Assemblée des Délégués.** — Rappelons que cette assemblée aura lieu, samedi prochain, 25 avril, à l'Hôtel du Poisson, à Auvernier.

J.-ED. M.

### RETRAITES ET JUBILÉ

**Colombier.** — Jeudi 2 avril, les autorités scolaires et communales, les enfants de toutes les classes, étaient réunis à la halle de gymnastique pour prendre congé de deux membres du corps enseignant : M. *Fernand Thiébaud* et Mlle *Mathilde Gauchat* qui se retirent, l'un après 43 ans de service, l'autre après 41 ans. Ce jour-là également Mlle *Alice Jeanjaquet* atteignait ses 40 ans d'enseignement et recevait du Département de l'Instruction publique le traditionnel service. Le délégué de la Commission scolaire, l'inspecteur du 1<sup>er</sup> arrondissement, le président du Conseil communal, M. Jean Gauchat, instituteur, exprimèrent en termes excellents, leur estime et leur reconnaissance aux démissionnaires et à la jubilaire. Les élèves encadrèrent ces discours de chants et de récitations de circonstance. Cette belle manifestation fut très réussie et les participants en garderont certainement un souvenir agréable et durable.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

#### MORAT 1476 (suite)

Devant les pertes éprouvées par ses troupes, le duc et surtout ses officiers qui craignaient de perdre là leurs meilleurs soldats, et par conséquent d'affaiblir l'armée pour le jour où les Suisses paraîtraient, décidèrent de temporiser, en continuant la destruction des murailles de la ville, et en construisant des bastions devant les deux portes. Projets qu'anéantit la défaite du 22 juin.

Pendant tout le siège, la voie du lac, bien que le duc ait essayé de la barrer, resta ouverte, et Bubenbergr put communiquer avec Berne. La situation de plus en plus grave dans laquelle il se trouvait, les pointes de l'armée bourguignonne contre Aarberg, Laupen, Gümmenen, finirent par émouvoir les Suisses. Entre le 17 et le 21, leurs contingents et ceux des alliés de Lorraine, d'Autriche, d'Alsace, etc., se réunirent vers Ulmitz et résolurent de livrer bataille par Salvagny et Villars-les-Moines. A l'abri de la forêt, l'attaque s'organisa dans la matinée du 22, et ce n'est guère qu'après midi que les bataillons débouchèrent en vue de l'ennemi.

Le duc avait eu une idée de la voie par laquelle arriveraient les Suisses et il avait fait élever, à l'endroit où ils devaient paraître sur la route d'Ulmitz, à peu près à la hauteur du château d'Oberburg, une fortification munie d'artillerie, la « Haie verte ». Mais ce qu'il ne prévint pas, ce fut le moment de l'attaque. Au conseil de guerre qu'il tint le 21, il fut proposé « de mettre en armes toutes les troupes du camp et les faire monter sur le plateau pour y attendre l'ennemi, et même y camper si cela était nécessaire »<sup>1</sup>. Mais le duc, qui ne pouvait croire à une attaque imminente, renvoya les décisions au lendemain. Vers minuit, une pluie diluvienne se mit à tomber, ce qui le confirma dans son idée et les rapports de plus en plus précis sur l'approche des Suisses ne le convainquirent pas. « Plus on informait le duc, moins il voulait croire à leur venue ; il était prêt à parier qu'ils ne viendraient pas, disant que c'étaient des faux bruits répandus par des traîtres français pour lui faire lever le siège, mais que jamais il ne s'y résoudrait. »<sup>1</sup>. Vers midi enfin, quand déjà la pointe d'une colonne suisse sortait de la forêt, le duc commença à s'armer et donna les ordres pour que toute l'armée montât sur le plateau. Il était trop tard : malgré le feu furieux de l'artillerie bourguignonne, l'obstacle de la Haie verte n'avait pu résister à l'ardeur des assaillants ; les carrés compacts, hérissés de longues piques, foncèrent

<sup>1</sup> Lettre de l'ambassadeur milanais Panigarola, témoin oculaire de la bataille, traduite et publiée par M. de Diesbach, loc. cit. p. 11 et sq.

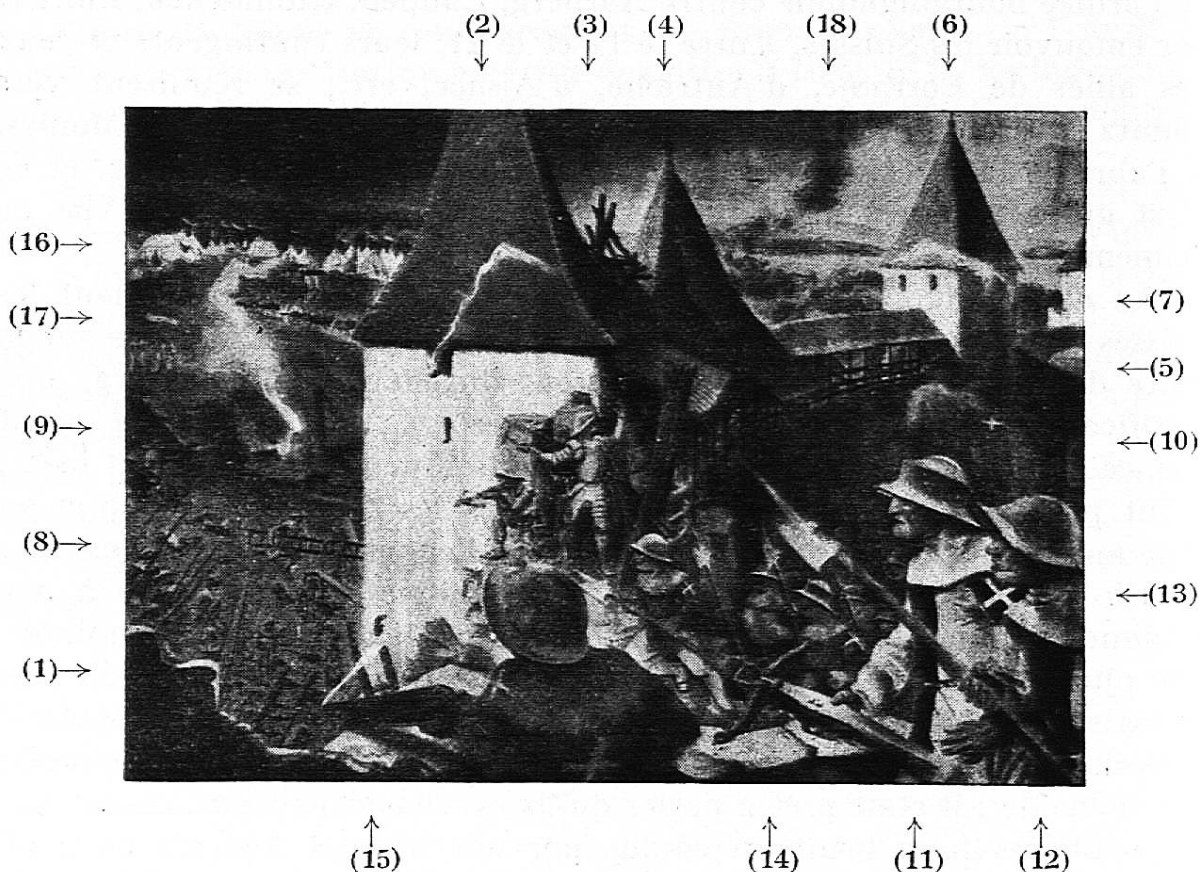
en avant et anéantirent toute résistance. « Bref, l'armée, qui s'était laissée surprendre dans son camp, fut battue et détruite »<sup>1</sup>.

La garnison de Morat, voyant venir le secours en profita pour effectuer une sortie qui fut repoussée, « mais lorsqu'ils virent la fuite générale et quand ils remarquèrent les préparatifs de retraite faits par les troupes plus spécialement chargées du siège, ils sortirent de nouveau et poursuivirent les nôtres l'épée dans les reins »<sup>1</sup>.

L'anéantissement presque complet de l'armée ennemie délivrait à la fois Morat de son calvaire et la Confédération du plus redoutable ennemi qu'elle eût vu se lancer contre elle. G. WILLEMIN.

### Le tableau.

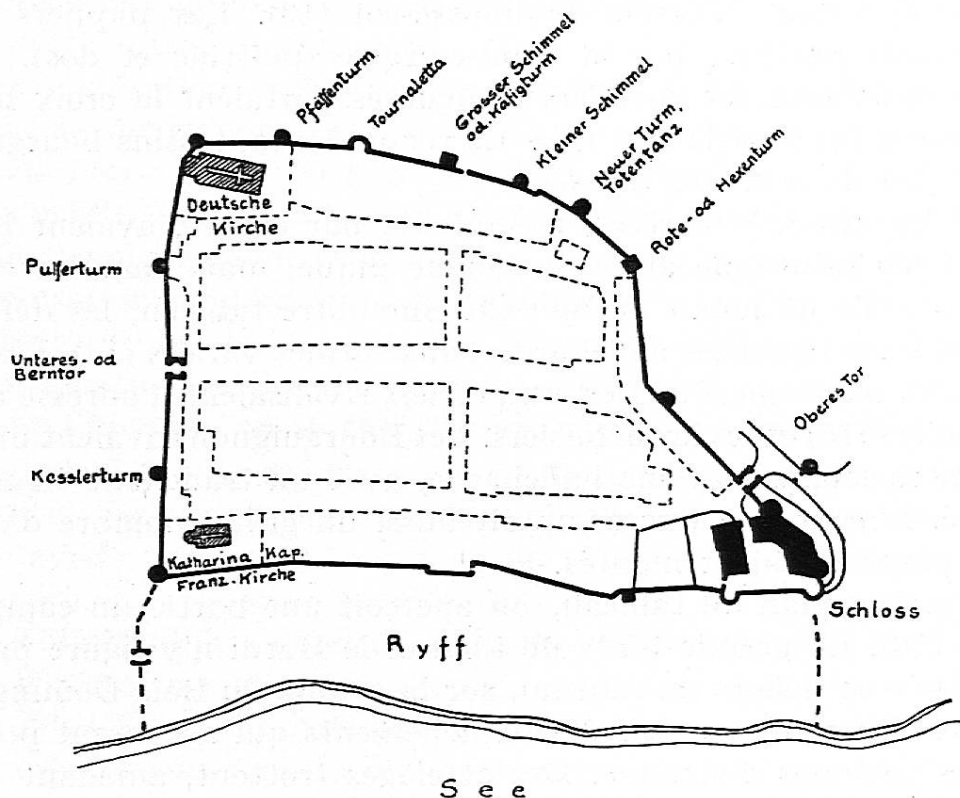
Nous sommes au milieu des défenseurs de la place, au sommet de la Tournaletta, une tour mi-ronde (1). Devant nous s'élève la grosse tour carrée, dite des Prisons (2), derrière laquelle on aperçoit le toit presque



complètement détruit d'une tour plus petite (3). De la tour suivante, la Tour Neuve ou de la Danse des Morts (4) jusqu'à la Tour des Sorcières (6), on voit le chemin de ronde. Tout à droite, nous reconnaissons une tour semi-circulaire, la Tour des Abattoirs (7) près de laquelle s'ouvre la porte de Payerne.

<sup>1</sup> Lettre de l'ambassadeur Panigarola.

Sur les murs et les tours retentit le fracas de la bataille. Les Bourguignons ont déclanché leur grande attaque. Au premier plan (8), un détachement de fantassins s'avance et a déjà atteint les fossés ; il se prépare à forcer l'entrée dans la place par la brèche. Ils sont munis d'échelles pour l'escalade des remparts. Derrière les fossés intérieurs s'élève un retranchement qui les sépare des fossés extérieurs. Sur le retranchement, les Bourguignons ont hissé leur grosse artillerie de siège, leurs fameuses bombardes (9). Les servants des pièces sont protégés par des abris mo-



MORAT 1772.

Pfaffenturm :	tour des prêtres.	
Grosser Schimmel :	grand cheval blanc	} T. des prisons.
Käfigturm :	tour de la cage	
Neuerturm :	tour neuve	} T. Neuve ou
Totentanz :	danse des morts	
Roteturm :	Tour rouge	} T. de la danse des morts.
Hexenturm :	tour des sorcières.	
Kesselturm :	tour des chaudronniers.	
Pulverturm :	T. de la Poudrière	
Porte haute :	Porte de Payerne.	
Porte basse :	Porte de Berne.	

biles, des mantelets. Le feu continue contre la ville, à côté des colonnes d'assaut afin de démolir encore les murs.

Toute la garnison occupe ses emplacements de combat, prête à repousser l'ennemi dans un combat corps à corps. Parmi ceux qui sont au premier rang de la défense, sur les ruines des créneaux, sur le bastion élevé à grand'peine devant la brèche, se profile la stature d'Adrien de

Bubenberg (10). Il porte l'armure de chevalier, l'armure de plates qui enferme le combattant de la tête aux pieds dans une véritable boîte de métal. La cavalerie lourde de Charles le Hardi devait être équipée de la même façon.

L'infanterie, qui devait faire preuve de plus de mobilité, ne pouvait être armée aussi lourdement. La tête est protégée par le chapeau de fer à larges bords (11) ou la salade avec un couvre-nuque plus ou moins allongé, de forme plus perfectionnée (12). Par dessus le pourpoint, la plupart des soldats portent le hausse-col (13). Les piquiers étaient généralement protégés par la demi-cuirasse (poitrine et dos). Comme signe de ralliement, les guerriers confédérés portaient la croix blanche, cousue sur le bras ou dans le dos. La tenue des fantassins bourguignons différait peu de celle des Suisses.

Pour les armes offensives, les Suisses, par contre, avaient la supériorité. Leur principale arme, la longue pique, mais dans les combats d'un siège, elle ne jouait aucun rôle. Sur notre tableau, les défenseurs montrent leurs fameuses hallebardes, aux formes variées (14). L'arbalète jouait aussi un grand rôle. Les arbalétriers rivalisaient d'adresse avec les coulevriniers (15) et les arquebusiers. Les Bourguignons avaient une arme d'hast de la longueur d'une hallebarde, avec un tranchant étroit, d'un seul côté. L'armée du duc comptait aussi un grand nombre d'archers, dont la plupart étaient montés.

A l'arrière-plan du tableau, on aperçoit une partie du camp bourguignon (16). La grande tente de Charles le Hardi n'y figure pas : elle serait située en dehors du tableau, sur la colline du Bois Dominge, plus à gauche. Du camp sortent des détachements qui accourent pour renforcer les colonnes d'attaque. Des attelages trottent, amenant de l'artillerie légère (17). La fumée des villages incendiés assombrit le ciel. Entre les tours, à droite, brille le lac. (18). C'est par là que les assiégés restèrent constamment en communication avec Berne.

*D'après H. HARDMEIER.*

### PROGRÈS ET VALEURS *(fin)*

Plus le rythme du progrès touche aux différents domaines de la vie, plus les variations de la mode ont tendance à intervenir jusque dans les sphères les plus élevées de la science et de l'art. Les générations actuelles exploitent fébrilement le succès à profit immédiat. Rarement aujourd'hui les chercheurs consacrent leurs efforts et leurs expériences aux rapports profonds du sujet et de son milieu mental et spirituel. Tout au contraire, ces générations, d'après des procédés connus, rompent avec le passé et prétendent exister de leur vie propre. Dans ces conditions il est bien difficile de parler de collaboration des générations à des œuvres unifiées caractérisées par la sérénité, la solidité et la continuité

de l'Effort humain. Récemment encore l'acquis, l'expérience mûrie servaient de contrepoids aux applications aventureuses. Aujourd'hui les techniques, la diffusion accélérée par la radio, par les imprimés des moyens de culture, ont rétréci la primauté des acquisitions réfléchies. Grisées par des découvertes fréquemment fragiles et éphémères, il semble naturel de ravir le bénéfice de l'ancienne génération reposant sur des assises lentement édifiées ou temporelles.

Ce phénomène de l'accélééré et de l'assoiffé est troublant. Des explications ont été proposées, nous en retenons une qui paraît suffisamment éclairer cette question complexe.

Notre civilisation mécanique représente l'expansion de l'activité vitale par le développement sans limite de la raison calculatrice. Le rapport de l'être ou de l'organe à l'outil se ramène de nos jours à la valeur d'utilité propre à l'outil, qui devient d'une estimation plus haute que la valeur de vie et de culture. Sans nous apercevoir, le progrès de la civilisation moderne met au premier plan les objets de l'homme, les machines de la vie. Nous avons cru qu'en facilitant l'existence on dominait la nature par les choses et ces choses sont devenues les maîtres tandis que l'homme, en se rapetissant, en est le serviteur.

L'exploitation à un rythme excessif des inventions, la multiplication des partis et des sectes, dont les chefs de file sont souvent plus autoritaires qu'avisés, resserrent toujours plus l'épanouissement de la volonté et de l'esprit. La majorité accepte passivement cet automatisme vital. Quant à « l'isolé social » dont ailleurs nous avons esquissé le type psychologique, il reste totalement impuissant face à la conception mécaniste de notre planète et des valeurs en laquelle elle s'exprime. Ces valeurs des dernières décades paraissent conditionnées surtout par « les moyens ». Cette appréciation n'est nullement le résultat de l'ignorance collective. Un grand nombre de diplômés et d'autodidactes agissants se comportent comme si la civilisation de l'outil est le prolongement de la formation organique ou de l'être. La spécialisation outrancière de l'activité humaine, rivée à l'outil qui rapporte tout de suite, est le caractère fondamental du mouvement progressif de notre 20<sup>e</sup> siècle.

Pour l'idéaliste comme pour « l'isolé social » la chose est toute différente : les succès scientifiques industrialisés n'ont la primauté que s'ils évitent de détériorer les valeurs de vie. Ce qui compte c'est l'enrichissement de la famille et de la nation par les conduites humaines dont les assises plongent dans les tendances psychologiques supérieures (artistiques, historiques, progressives) en formation incessante. L'appel des peuples à la richesse et au respect n'est pas nécessairement lié à la production intensifiée qui aboutit à la jouissance et à la thésaurisation. Les mécomptes du présent sont une invitation impérative à freiner l'industrialisme hyperbolique ainsi que les promesses fallacieuses des théories

sociopsychologiques suspendues dans les nues. Dans l'ordre d'importance, la valeur de l'agriculture — pour ne citer que le seul exemple concret — dépasse celle de l'industrie, car en elle réside une forme d'existence plus saine, plus équilibrée car indépendante et non parasitaire. La modestie de telles vues fait sourire ceux qui sont imbus de l'expansion mécaniste toute-puissante. Or, ils oublient qu'un monde surpeuplé comme le nôtre, fier du progrès de la science qui, on le sait, travaille dans deux directions dans le bien comme dans le mal, peut bien être sorti des ténèbres inconnues et y rentrer sans y laisser des traces profondes. Seules les lois morales peuvent orienter cet univers, comme les êtres qui s'y pressent, vers la stable.

Autrement dit les découvertes scientifiques du domaine de la physique, de la biologie ou de la psychologie de ces derniers vingt ans, aussi étonnantes qu'elles soient, peuvent être remplacées les unes par les autres sans tracer un sillon marqué. Le déplacement des valeurs de l'esprit de la civilisation moderne, représentées comme un progrès dans le développement de l'humanité, aboutit, nous devons l'avouer, à une régression, une des causes de ce mouvement est l'exploitation et l'extension précipitées des applications scientifiques. On assiste alors au triomphe fréquent des habiles et des capables (la capacité n'est pas l'intelligence) sur l'élite en formation lente.

Après des souffrances et des épreuves sans nom on s'apercevra que l'évolution de la civilisation repose, non sur le progrès mécanique indifférent, mais sur la lutte pour conquérir le droit à la vie, en séparant l'utilité de la vérité. Déjà Renan dans son « Avenir de la science » avait noté cette poussée analytique désordonnée des acquisitions scientifiques et son allure l'inquiétait. Dès lors d'autres savants, en particulier Bergson et Carrel, aboutissent aux mêmes observations attristées. Les sciences et les machines, accusées de méfaits à tout propos, ne sont pas les tourmenteuses de notre humanité civilisée. L'erreur provient du fait que les sciences de la vie manifestent un retard croissant sur celles de la matière. Ce ne sont pas les vitamines, les hormones, la psychanalyse qui ont tort. Ces quelques exemples, empruntés à d'autres activités humaines, sont ici pour fixer la conduite de la génération actuelle. Par des déductions discutables car trop précipitées, par leurs applications dites scientifiques, trop hâtivement industrialisées, elle compromet la science. En oscillant entre la légèreté et l'avidité elle accentue la confusion dont est atteint notre siècle. L'épuration des valeurs, déclarent les spiritualistes, se fera par la restauration de la morale. Le phénomène de la Croyance à lui seul suffit à cette œuvre. « L'isolé social » comme d'autres idéalistes estiment que l'intelligence et la volonté humaines, elles aussi accompliront ce redressement. Carrel, dans son livre propose de diriger la curiosité vers un autre chemin : du physique et du physio-

logique vers le mental et le spirituel. Voici comment il s'exprime : « Jusqu'à présent les sciences qui s'occupent des êtres humains ont limité leur activité à certains aspects de leur sujet. Elles ont été dominées par le mécanisme. En physiologie ou médecine aussi bien que dans l'étude de la pédagogie et de l'économie politique et sociale l'attention des chercheurs a été attirée surtout par l'aspect organique, humoral et intellectuel de l'homme. Elle ne s'est pas arrêtée à sa forme affective et morale, à sa vie intérieure, à son caractère, à ses besoins esthétiques et religieux. C'est donc un changement radical d'orientation qui est indispensable. Ce changement demande à la fois des spécialistes consacrés aux sciences particulières, qui se sont partagé notre corps et notre esprit, et des *savants capables* de réunir dans les vues d'ensemble les découvertes des spécialistes. La science nouvelle doit progresser par un double effort d'analyse et de synthèse vers une conception de l'homme à la fois assez complète et assez simple pour servir de base à notre action ». Cette citation pose et résume excellemment le problème que nous effleurions. Si nous avons en vue surtout les hommes s'occupant des applications scientifiques c'est que pour eux, plus encore que pour les vrais chercheurs, l'appel de Carrel conserve son véritable sens. Dans l'avenir quelques êtres supérieurs et très rares s'élèveront au-dessus de leurs semblables. En procédant à cet énorme travail de coordination et de probité, ils serviront pareillement de noyau de formation d'une élite nouvelle. Personne ne pourrait nier qu'il y ait eu dans l'histoire des hommes pourvus de la volonté de faire de grandes choses sans penser au bénéfice personnel. Dans le domaine des sciences, des constructions sociales, des arts, les triomphes sans mélange, résultent toujours du désir tenace de créer quelque chose de supérieur. C'est aux époques où les nations courent les plus grands dangers que surgissent les manifestations de l'esprit véritablement aristocratique. Alors les sacrifices ignorent l'envie, le dévouement se donne entièrement à la cause commune et le pouvoir est livré, sans réserves, aux plus dignes. Les générations venant après nous garderont au milieu d'elles cet esprit de la nouvelle élite : sous sa direction elles comprendront finalement que la vie sociale, comme Goethe l'a naguère proclamé, sera toujours une lutte pour conquérir la liberté et le droit à la vie.

Dr ALEX LESTCHINSKI,  
*médecin des écoles du cercle de Montreux.*

---

## **INFORMATIONS**      **ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE** **DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS**

Cette société a eu son assemblée générale à la Taverne de Plainpailais qui lui servit un délicieux repas.

Le président, M. H. Cœytaux, lut un intéressant rapport sur 1941



Les comptes de M. V. Aeschlimann furent vérifiés et approuvés par M. Chaix et Mme Candaux. Le disponible à ce jour est de 63 fr. 17.

M. le D<sup>r</sup> M. Cettli nous annonça que le Secrétariat antialcoolique suisse, avenue Dapples 5, Lausanne, prêtait 9 séries de clichés à projections, un film sonore américain et donnait des affiches scolaires à ceux qui les lui demandaient. M. Cettli donna ensuite une conférence très réussie « Expériences avec le sucre et conclusions d'actualité ».

### RÉCITATION

### DIMANCHE

*Mets ton bel habit du dimanche,  
mets des couleurs à ton chapeau :  
pour le dimanche on se fait beau,  
qu'il neige, qu'il pleuve ou qu'il vente !  
Tourne ton cœur du bon côté :  
le dimanche aime la gaité !  
Fais-toi rose jusqu'aux cheveux  
car le dimanche sent l'eau claire.  
Lance ton chant comme un jet d'eau,  
tout frais, tout droit, vers la lumière.*

(Pomme d'Api. II.)

VIO MARTIN.

### TEXTES LITTÉRAIRES    **BRUITS DE LA MER**

Nice offrait à la nuit marine l'immense collier de lumière de la rive, comme en amorçant le geste de le lui accrocher derrière le cou. La mer faisait par intervalles un bruit caressant, une sorte de « che » à peine prolongé, suivi d'un « iiiss » d'une légèreté de perles...

Comme j'ai laissé ma fenêtre ouverte, malgré la fraîcheur de minuit — mais c'est une fraîcheur bienveillante, où l'on pourrait dormir — j'entends la mer sans marée, toujours égale à elle-même, faire son « che... iiiss ». A vrai dire, peut-être à cause de la courbe du rivage et de l'entrée d'un éperon de roc sous le flot, le « che » devient un rien plus large, plus bégayant, plus sauvage. C'est plutôt, un « châ-hâ-hâ » ; et le « î-î-ïss » se charge de quelques consonnes furieuses.

*Les hommes de bonne volonté XVIII.*

JULES ROMAINS.

Flammarion, édit.

---

**L'Œuvre des Tableaux scolaires suisses concourt  
à la défense spirituelle du pays !**

---

# RENTÉE DES CLASSES

TOUS MANUELS SCOLAIRES  
SUISSES, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

## LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

TOUT LE MATÉRIEL SCOLAIRE

## PAPETERIE PAYOT

LAUSANNE — VEVEY — MONTREUX — NEUCHATEL



« Winterthur » Société d'Assurance sur la Vie

**POUR TOUT** ce qui concerne la publicité dans l'*Educateur*  
et le *Bulletin Corporatif*, s'adresser à la S. A.  
**PUBLICITAS** Rue Pichard, 13  
LAUSANNE

**Instituteurs, institutrices !** Notre matériel  
de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

le calcul  
l'école active  
le travail manuel

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

# BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR  
ALB. RUDHARDT  
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN  
CH. GREC  
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux Il. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

# COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

## CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE VILLARS-BRETAYE

Bretaye sur Villars (1850 m.), site admirable au pied du Chamossaire et des parois abruptes des Alpes Vaudoises. Jardin botanique intéressant. Parc à bouquetins et parc à marmottes. Station météorologique. Lac des Chavonnes : pêche, canotage. Nombreuses excursions pour alpinistes.

**Billets spéciaux pour Sociétés et Ecoles.**

# Les Tramways Lausannois JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **MONTHERON** et du **JORAT** (lignes 20, 21, 22, 23) - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone 3 31 41.

## LES PLÉIADES sur Vevey, 1400 m.

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V. à Vevey. - Téléphone 5 29 22. Buffet Restaurant au sommet.

## On parle déjà des courses d'école...

Plusieurs de vos collègues ont déjà fait usage et su apprécier le moyen que je vous offre pour créer ou alimenter un fonds de courses soit : **une séance de projections lumineuses en couleurs naturelles**. Ecrivez sans tarder pour obtenir à temps clichés et appareil de projection sous C 3084 à Publicitas, Lausanne.

# LAVEY-LES-BAINS

Rhumatismes - Affections gynécologiques  
Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose  
Troubles circulatoires - Phlébites

**MAI-SEPTEMBRE**

Arrangements forfaitaires 21 jours  
minimum Fr. 325.—